



*L'adoption de la nouvelle politique migratoire a permis la régularisation exceptionnelle de certaines catégories de migrants dépourvus de documents.*

## Politique migratoire au Maroc

# Peut mieux faire

Quel est l'état des lieux de la migration au Maroc ? C'est à cette question qu'a tenté de répondre un récent rapport de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) intitulé «Les migrants et les villes : de nouveaux partenariats pour gérer la mobilité». Ce document note que pour être efficaces les politiques migratoires doivent être mieux coordonnées entre les pays de départ, de transit et d'accueil. Le rapport insiste sur la nécessité pour le Maroc d'améliorer la gouvernance nationale et locale en matière de gestion des migrations.

Au Maroc, avant la mise en place de la nouvelle politique migratoire, les migrants qui ne parvenaient pas à traverser la frontière pour aller en Espagne devaient faire face à de nombreuses difficultés : frais de subsistance élevés, contrôles d'identité fréquents, arrestations et expulsions des centres urbains. L'adoption de celle-ci en septembre 2013 a permis la régularisation exceptionnelle de certaines catégories de migrants dépourvus de documents. Le document de l'OIM rappelle que cette mesure vise notamment ceux qui possèdent un

contrat de travail depuis deux ans au moins, les non-ressortissants qui habitent au Maroc depuis cinq ans ou plus, les conjoints étrangers de Marocains qui vivent ensemble depuis deux ans, les conjoints étrangers de non-nationaux régularisés qui vivent ensemble depuis quatre ans au moins, les enfants de couples appartenant à l'une de ces catégories, et les personnes gravement malades arrivées avant la fin de 2013. Notons qu'à octobre 2014, près de 20.000 demandes de régularisation avaient été déposées. Près de la moitié

d'entre elles a été approuvée. Le rapport relève que «*ce tournant est étroitement lié à la signature d'un partenariat pour la mobilité avec l'UE, assorti d'un accord de réadmission qui place les autorités centrales et locales marocaines face à leurs responsabilités et accentue la pression pour qu'elles gèrent avec efficacité et humanité les étrangers rentrant chez eux une fois qu'ils ont été réadmis au Maroc.*»

Ce rapport a aussi mis en évidence l'impact positif de la migration sur le développement économique et

social des villes. Le document montre que les vingt plus grandes villes du monde accueillent près d'un migrant sur cinq. Dans nombre d'entre elles, les migrants représentent un tiers ou plus de la population. Toujours selon le rapport, plus de 54% de la population mondiale habitait dans des zones urbaines en 2014. D'ici à 2050, la population urbaine devrait passer de 3,9 milliards de personnes aujourd'hui à quelque 6,4 milliards de personnes. La migration constitue un moteur important de cette évolution.

Laila Zerrou  
lzerrou@aujourd'hui.ma